

FAITS DIVERS/ JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Bitam : une élève retrouvée morte au domicile de son petit ami



La jeune Brunella Ayingono Assoumou de son vivant.

SSB
Bitam/Gabon

L'AFFAIRE défraie la chronique ces derniers jours à Bitam, chef-lieu du département du Ntem. Une élève de 18 ans, Brunella Ayingono Assoumou, inscrite en classe de 1re S au lycée de l'Excellence de Bitam, a été retrouvée morte dans la journée du 23 octobre dernier au domicile de son petit ami au quartier Mvéze II.

Selon certaines versions, elle serait morte électrocutée et pour d'autres, elle aurait été assassinée par son copain. Brunella Ayingono Assoumou aurait été aperçue pour la dernière fois avec son petit ami et père de son enfant, Peguy Eyi Nguema, au domicile de ce dernier. Jusque-là tout allait bien. Mais ce n'est que quelques jours après, que la nouvelle du décès de la jeune fille est connue du quartier. Peguy Eyi Nguema a informé tout le monde de ce que sa petite amie aurait perdu la vie des suites d'une électrocution, rapporte un témoin.

La famille de la victime, informée de la situation, s'est rendue aussitôt à Mvéze II pour constater les faits. Les parents, malgré l'état de la jeune fille ont tout de même soulevé le corps pour le conduire à l'hôpital, avec l'espoir qu'on pouvait encore la sauver. Malheureusement, le décès a été constaté par le personnel hospitalier.

Mais en examinant de plus près le corps de Brunella, les agents de l'hôpital constatent que la victime présente des hématomes et une profonde blessure sous le menton. Ce qui justifierait sans doute

qu'il y ait eu entre le couple une altercation, qui aurait probablement mal tourné.

Le substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Oyem, a fait le déplacement de Bitam, afin de s'imprégner de la situation. L'enquête a été confiée à la brigade de gendarmerie locale qui a déjà transféré le suspect Peguy Eyi Nguema vers Oyem pour être auditionné.

Diffamation : le général Effayong et un activiste devant le tribunal correctionnel

G.R.M
Libreville/Gabon

C'EST une autre confrontation qui devrait faire école, en ce qu'elle rappelle que la liberté d'expression d'un individu s'arrête là où commence celle de l'autre. Son issue est aussi très attendue. Ce sera le 8 novembre prochain. Voir un chef de corps et un civil en débat contradictoire à la barre est plutôt rare dans l'histoire du Gabon. C'est pourtant ce à quoi l'on a assisté le 25 octobre 2023 au Palais de justice de Libreville. Commandant en chef de la Sécurité pénitentiaire, le général Jean-Germain Effayong Onong et Fernand Bob Mengome étaient devant le tribunal correctionnel de Libreville. Ce, à la suite d'une plainte de l'officier supérieur contre l'activiste pour propos diffamatoires. Dans une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux, le dernier cité traite le général Effayong Onong de noms d'oiseaux, l'accusant d'avoir menacé son collaborateur, le lieutenant-colonel Gabriel Assoumou Ella, avec une arme à feu. Ce qui ne serait pas vrai. C'est l'inverse



Le verdict est attendu pour le 8 novembre prochain.

qui se serait plutôt produit. L'on a appris qu'au cours d'une réunion tenue à Franceville, le chef de corps aurait demandé à son collaborateur de restituer momentanément à l'administration pénitentiaire le véhicule mis à sa disposition et jamais réformé. Ce que n'aurait pas apprécié Gabriel Assoumou Ella qui aurait menacé son supérieur avec une baïonnette, tout en tapant du poing sur la table. Au lieu de s'arrêter là, le lieutenant-colonel Assoumou Ella aurait mal renseigné l'activiste Fernand Bob Mengome sur le sujet. Ce dernier en aurait alors fait de ce sujet délicat son affaire, en ternissant l'image du commandant en chef de la Sé-

curité pénitentiaire. Touché dans son honneur, le général Jean-Germain Effayong Onong aurait donc porté plainte contre l'activiste. Fernand Bob Mengome est arrêté. Entendu au parquet de la République la semaine dernière, l'activiste a été écroué à la maison d'arrêt et de correction de la capitale. Quant au lieutenant-colonel Gabriel Assoumou Ella, ancien directeur régional sud de la Sécurité pénitentiaire en charge de la gestion des unités carcérales des provinces du Haut-Ogooué, de l'Ogooué-Lolo et de l'Ogooué-Ivindo, est, en attendant, mis à la disposition de l'Inspection générale de son administration.



Appel à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de son développement, BW Energy Gabon SA lance un appel d'offres pour la fourniture d'un navire d'assistance de type AHTS selon les caractéristiques décrites ci-dessous :

- Bollard Pull minimum: 130T
- Dynamic Positioning: DP2
- Clear Deck minimum: 400 m2
- Capacité de puissance du pont: 2.5 MT/m2
- Capacité minimum de charge: 500 MT
- Dispositif d'application de dispersant en cas de déversement de pétrole brut en mer
- Age du navire à l'affrètement: 15 ans
- Début provisoire du mandat: 1er novembre 2024

Les fournisseurs intéressés ont jusqu'au 2 novembre 2023 pour manifester leur intérêt.

Les entreprises souhaitant être ajoutées à la liste des soumissionnaires doivent fournir en français et en anglais une documentation détaillée sur leur entreprise ainsi que les documents attestant la propriété de l'AHTS proposé.

Seules les entreprises préqualifiées recevront l'appel d'offres relatif aux services sus indiqués.

BWEGSA se réserve le droit de rejeter tout dossier non conforme sans en fournir d'explication. La transmission des documents se fait par messagerie à l'adresse suivante :

vendor.preselection@bwenergy.no

